



FICHE TECHNIQUE 2018 IMPRIMÉ ÉLECTORAL

SPÉCIFICATIONS DES IMPRIMÉS

EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

PALETTISATION CORRECTE

PLANNING ET LIVRAISON

SPÉCIFICATIONS DES IMPRIMÉS

DIMENSIONS

La hauteur d'un imprimé est mesurée **le long de son pli ou de sa reliure**. La préférence est donnée aux dépliants rectangulaires ou carrés.

	MINIMALES	MAXIMALES
Largeur	10 cm	27,5 cm
Hauteur	15 cm	33 cm
Épaisseur	-	8 mm

POIDS

Pour les feuilles volantes simples, **le grammage minimal est de 80 g/m²**.

	MINIMUM	MAXIMUM
Poids par pièce (A4)	5 g	12,5 g
Grammage	80 g/m ²	200 g/m ²

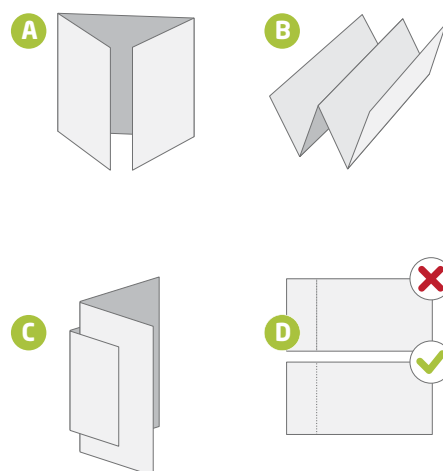
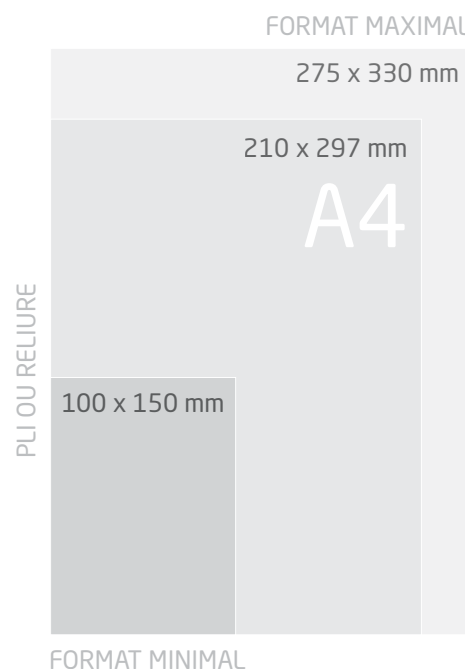
Si vous souhaitez donner à votre imprimé une forme spéciale, un format ou un poids différent, vous pouvez prendre contact avec notre service clientèle (+32 (0)2 756 96 54).

Nos collaborateurs sont toujours à votre disposition pour examiner les possibilités de traitement mécanique de votre imprimé.

ENVOIS NON TRAITABLES DE FAÇON MÉCANIQUE

Ces derniers peuvent toutefois être distribués via le processus classique, et non sous film, de BD myShopi.

- Imprimés avec **pli en tabernacle** ^(A)
- Imprimés avec **pli en zigzag** ^(B)
- **Ex-cart**: rabat extérieur plus petit que la brochure ^(C)
- **Perforations** demandant une coupe de haute précision par rapport à l'absence de coupe (en fonction du type de papier) ^(D)
- Imprimés avec bords dentelés
- Feuilles simples dont le grammage est inférieur à 80 g/m²
- Imprimés qui ne sont pas totalement secs ou à l'encre effaçable
- Produits déjà conditionnés sous film
- Sachets/sacs de ramassage en plastique

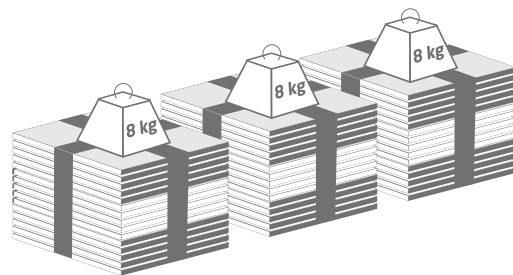


Soumettez vos imprimés à votre Account Manager avant la production.

EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

PAQUETS

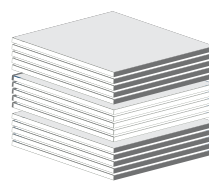
Les imprimés doivent être livrés en paquets identiques contenant un nombre équivalent d'exemplaires. Un paquet contient au **minimum 100 et au maximum 1.000 exemplaires**. Le nombre d'exemplaires par paquet dépend du poids du dépliant. Les paquets ne peuvent pas peser plus de 8 kg.



Les paquets ne pèsent pas plus de 8 kg

COMPENSATION DES DÉPLIANTS DANS LE PAQUET

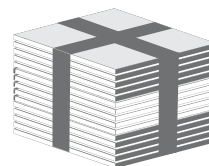
Compenser signifie **empiler alternativement les dépliants du côté de la reliure avec le côté opposé** par tranche de quantités égales. Nous demandons une **compensation minimale de 50 exemplaires**. Si un dépliant pèse plus de 80 grammes, une compensation minimale de 25 exemplaires est autorisée. Si, pour des raisons techniques, une compensation de 25 exemplaires n'est pas possible, prenez contact avec l'Account Manager opérationnel. Tout le lot d'imprimés doit toujours être compensé en **quantités identiques**.



Paquet compensé par 50 ou 100 exemplaires

EMBALLAGE SOUS LIENS CROISÉS

Les dépliants doivent être liés avec des **liens en nylon croisés**. La force de serrage exercée sur les dépliants ne peut toutefois pas être trop forte afin de ne pas endommager les imprimés. N'utilisez pas de feuilles de couverture, de fond ou d'intercalaires.

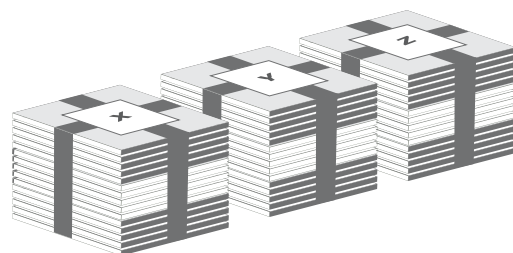


Paquets sous liens croisés

MARQUAGE DE PAQUETS DE CONTENUS DIFFÉRENTS (FICHE DE PAQUET)

Pour une identification claire des imprimés, les commandes composées de plusieurs adresses et/ou langues et/ou repiquages (imprimés présentant des contenus ou formats différents) doivent répondre aux critères suivants :

- Les différentes versions doivent être livrées sur palettes séparées.
- La distinction entre les différentes versions doit être clairement visible à l'avant ou à l'arrière de l'imprimé. Elle doit également être bien visible lors de la livraison (empiler les paquets en plaçant l'adresse au-dessus).
- La fiche de palette doit mentionner clairement la version.
- Attention : en cas de tirage supérieur à 1 million d'exemplaires, vous devez livrer au moins 50 % du tirage 24 h avant le délai.
- S'il y a plus de 10 repiquages, vous devez livrer 24 h avant le délai.



Distinction claire entre les différentes versions

COMMENT EMBALLER VOS IMPRIMÉS ?*

1

Les paquets ne peuvent pas peser plus de 8 kg.

2

Alternez les dépliants du côté de la reliure avec le côté opposé par 50.

3

Emballer vos dépliants par paquets sous liens croisés.

4

Indiquez clairement les repiquages et changements d'adresse ou de langue + livrez sur palettes séparées.

*Si vous ne pouvez pas livrer selon les spécifications ci-dessus, veuillez prendre contact avec l'Account Manager opérationnel (T. +32 02 756 51 06) pour examiner les autres spécifications et le surcoût éventuel.

PALETTISATION CORRECTE

PALETTES

Livrez vos imprimés sur **Europalettes** ^(A) ou palettes au format Euro. **Les palettes blocs** ^(B) ou palettes dont les lattes inférieures sont montées dans la largeur ne sont pas acceptées.

Ne dépassez pas le poids **maximal de 800 kg par palette** ^(C). L'utilisation d'Europalettes est obligatoire à partir de 250 kg. La hauteur maximale est de 150 cm par palette.

Les Europalettes sont toujours immédiatement échangées. Si BD myshopi est dans l'impossibilité de procéder directement à leur échange, vous recevrez un bon à valoir dont la durée de validité est de maximum 3 mois.

EMBALLAGE DES PALETTES

Pour le transport, il est important que les dépliantes soient **solidement arrimés** aux palettes ^(D). Le matériau d'emballage doit former avec la palette un tout capable de résister aux chocs. La règle veut qu'une palette doit pouvoir rester intacte sur une pente de **26 degrés**.

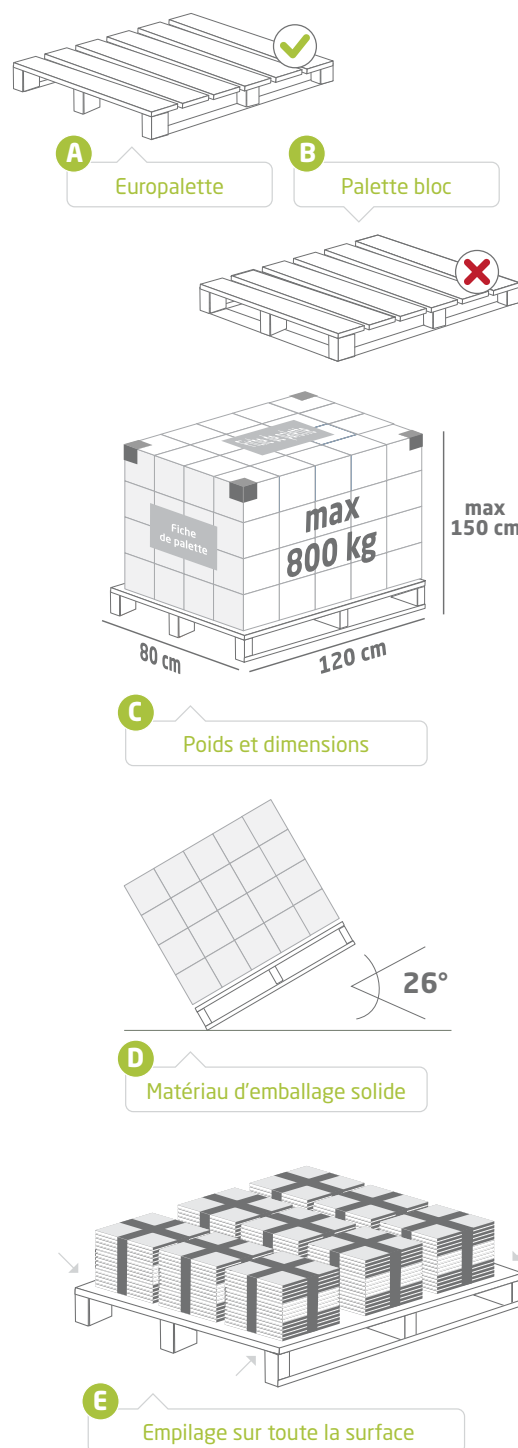
Pour ce faire, les différentes formes de conditionnement doivent être utilisées :

- **FILMAGE**

La palette est entourée d'un film, **les coins étant renforcés avec du carton**. Il est interdit de poser des couvercles en carton ou en bois par-dessus les imprimés. **Les imprimés doivent rester visibles** pour pouvoir être contrôlés visuellement.

- **EMPILAGE**

Lors de l'empilage des paquets, il faut toujours utiliser toute la surface ^(E) de la palette, même s'il faut laisser de l'espace entre les différents paquets.



COMMENT LIVRER ?

1

Annoncer la livraison au moyen du Door to Door Planning

2

Palettiser correctement

3

Prévoir les documents de livraison (note d'expédition et fiche de palette)

4

Livrer selon le planning

LIVRAISON CENTRALE

ANNONCE DE LA LIVRAISON

La livraison de vos imprimés doit être planifiée à temps auprès de BD myShopi Merelbeke (NL) ou Wavre (FR/BIL/ALL), c'est-à-dire **au moins 24 heures ouvrables à l'avance**, via notre application Web.

Vous pouvez vous adresser à l'Account Manager opérationnel pour obtenir le lien et vos données de connexion :

- N° tél. : **+32 (0)2 756 51 06**
- E-mail : **orderplanning@BDmyShopi.com**

Confirmez les éléments suivants dans le Door to Door Planning :

- Le jour et l'heure auxquels vous livrez
- Le titre et la/les langue(s) de l'imprimé
- Le nombre de palettes que vous livrez



MOMENTS DE LIVRAISON

Les moments de livraison possibles dans notre Logistic Centre North/South se trouvent également dans le Door to Door Planning.

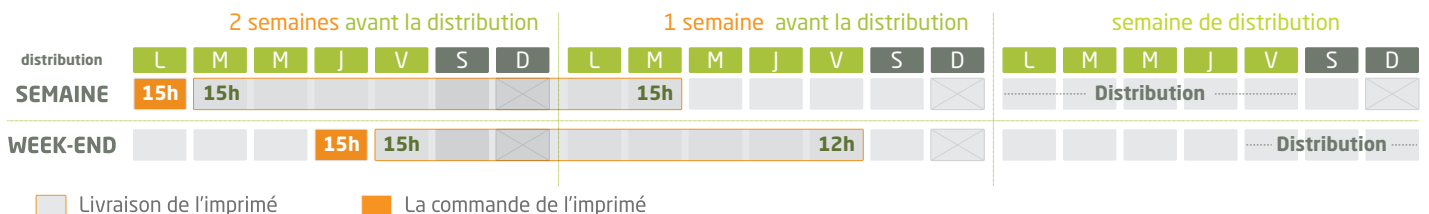
- Logistic Centre North : Van Laetestraat 4 - 9820 Merelbeke **(NL)**
- Logistic Centre South : Zone Industrie Wavre-Nord, Avenue Lavoisier 8b, 1300 Wavre **(BIL / FR / ALL)**

Heures d'ouverture du Logistic Centre North & South :

Lundi – Jeudi 6h – 20h
Vendredi 6h – 18h
Samedi 6h – 12h*

Les livraisons en dehors de la plage horaire prévue ou non annoncées seront traitées dans l'ordre et en fonction de la disponibilité opérationnelle.

SCHÉMA DE LIVRAISON IMPRIMÉ ÉLECTORAL



Le non-respect de ces conditions d'emballage et de livraison peut entraîner des frais de traitement supplémentaires et un éventuel retard dans la distribution. BD myShopi se réserve en outre le droit de refuser les marchandises livrées ne satisfaisant pas aux critères précités. Pour cette raison, nous vous invitons à toujours prendre contact au préalable avec votre Account Manager.

*Pendant les semaines de permanence (semaine 29, 30, 31 et 32) nous ne diffusons pas des imprimés électoraux.

DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Lors de la livraison, vos imprimés doivent être accompagnés d'une note d'expédition détaillée.

NOTE D'EXPÉDITION IMPRIMÉ ÉLECTORAL

Donneur d'ordre : _____ Semaine de distribution : _____
Semaine de distribution : _____ Nombre total d'exemplaires pour la distribution : _____
_____ Livraisons partielles : Oui Non
_____ Nombre total d'exemplaires effectivement livrés : _____
Numéro de référence unique de la commande
ou numéro de job de l'imprimeur : _____ Nombre de palettes : _____
_____ Nombre d'exemplaires par palette : _____
Dénomination de l'imprimé : _____ Nombre de paquets/boîtes par palette : _____
_____ Nombre d'exemplaires par paquet/boîte : _____
_____ Langues: NL FR ALL BIL



La fiche de palette doit être apposée de manière visible sur chaque palette (tant sur la face supérieure que sur la face latérale)

FICHE DE PALETTE IMPRIMÉ ÉLECTORAL

Nom de l'expéditeur (client/imprimeur) : _____ Nombre de repiquages (changements d'adresse) : _____
_____ Nombre d'exemplaires par palette : _____
_____ Nombre de paquets/boîtes par palette : _____
Dénomination de l'imprimé : _____ Nombre d'exemplaires par paquet/boîte : _____
Numéro de référence unique : _____ Numéro d'ordre des palettes : _____
_____ Langues: NL FR ALL BIL

